

CHAPITRE 3 - La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans

Comment la Chine s'affirme-t-elle comme une puissance maritime et spatiale majeure ?

Cours : La Chine au XX^e siècle : à la conquête des mers, de l'océan et de l'espace (p. 82-83)

Comment la Chine s'est-elle affirmée et imposée à l'échelle mondiale au XX^e siècle ?

I - Le « réveil » de la puissance chinoise au XX^e siècle

A. De la domination à la puissance retrouvée

Jusqu'au XVIII^e siècle, la Chine est une puissance mondiale majeure. Caractérisée par un territoire immense, une population nombreuse et une économie solide, elle réalise un tiers du PIB mondial en 1800. Les signes du « déclin » se manifestent au XIX^e siècle : corruption, famines, domination des puissances étrangères (Europe, Japon). La République est proclamée en 1912 après l'abdication de l'empereur. S'ouvre alors une période marquée par la volonté de s'affranchir de la domination étrangère et de retrouver la puissance disparue.

La Chine est confrontée à de profonds bouleversements politiques et économiques tout au long du XX^e siècle. Sur le plan politique, Mao Zedong s'impose à la tête de la République populaire de Chine en 1949, au terme d'une guerre civile commencée en 1927. À partir de 1978, la Chine opère un redressement économique spectaculaire avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping qui met en place les « Quatre modernisations ». L'ouverture à la mondialisation lui permet de se hisser parmi les principales puissances mondiales.

B. L'affirmation à l'échelle internationale

La Chine s'affirme comme une puissance militaire et renoue avec des ambitions territoriales. Dès les années 1950, Mao Zedong mène une politique d'expansion régionale. Il revendique la région de Hong Kong (colonie britannique), Taïwan (alors occupée par les nationalistes chinois en exil depuis la fin de la guerre civile) et envahit le Tibet, qui devient une province chinoise en 1959.

La Chine cherche à s'imposer comme une puissance régionale aux prétentions mondiales. À la fin du XX^e siècle, le pays est une puissance industrielle et commerciale de premier plan. Le contrôle des espaces maritimes représente pour la Chine un enjeu stratégique : en quelques décennies, elle est devenue le premier exportateur (produits manufacturés) et le troisième importateur (énergie, matières premières) mondial. Elle investit aussi massivement à l'étranger.

II - La puissance chinoise à la conquête des mers et des océans

A. Une stratégie de défense des côtes jusqu'aux années 1970

Dès 1949, Mao Zedong souhaite construire une marine puissante. Les moyens demeurent toutefois limités : les militaires de la marine chinoise sont essentiellement issus de l'armée de terre. La plupart des instructeurs sont soviétiques, le contexte de guerre froide et la guerre de Corée (1950-1953) ayant favorisé le rapprochement avec l'URSS dès 1950. Les missions consistent à la défense des côtes afin de repousser un éventuel assaut des États-Unis.

Dans les années 1960, la fin de l'alliance entre la Chine et l'URSS conduit Mao Zedong à limiter ses ambitions maritimes. Sans l'aide des Soviétiques, l'armée chinoise est fragilisée. L'incapacité de faire face à la puissance américaine dans les mers asiatiques conduit la Chine à se recentrer sur son territoire continental et à sécuriser ses frontières terrestres.

B. À partir des années 1970, une stratégie de « défense active »

La Chine définit le concept de « défense active des mers proches ». Dès son arrivée au pouvoir en 1978, Deng Xiaoping souhaite que la Chine redevienne une grande puissance maritime et augmente fortement le budget de la marine. Il souhaite défendre le territoire chinois contre d'éventuelles agressions américaines, mais aussi préserver les intérêts commerciaux du pays dans un contexte d'ouverture à la mondialisation.

- La Chine se lance à la conquête de nouveaux territoires maritimes. L'État veut retrouver son autorité sur des espaces qu'il estime lui revenir historiquement. Refusant de respecter la juridiction internationale en mer de Chine méridionale, les Chinois occupent les îles Paracels dès 1974 et les îles Spratleys à partir des années 1980 (présence de ressources halieutiques et d'hydrocarbures).

III - Des ambitions chinoises au-delà des territoires terrestres

A. Les premiers pas de la Chine dans la course à l'espace

Dès les années 1950, Mao Zedong inscrit la conquête spatiale parmi les objectifs du « Grand Bond en avant ». Le programme spatial chinois est créé en 1956 : l'institut de recherche spatiale dispose alors de moyens modestes. Des experts russes sont chargés de former les ingénieurs chinois. En 1958, les autorités chinoises décident de construire une base de lancement de fusées à Jiuquan, en Mongolie intérieure

Suite à la détérioration des relations sino-soviétiques, la Chine continue son programme spatial sans aide étrangère. Les premiers lanceurs sont expérimentés au début des années 1960 dans un cadre militaire (le premier missile nucléaire est testé avec succès en 1964). Cette politique permet en 1970 au premier satellite chinois, Dong Fang Hong (« L'Orient est rouge »), d'être lancé avec succès.

B. Une progression rapide à partir des années 1980

L'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978 apporte une impulsion nouvelle. L'industrie spatiale se réorganise afin d'être plus performante : achat de technologies à l'étranger, coopération avec d'autres pays, création d'un ministère de l'Industrie spatiale, création dans les années 1990 du CNSA (Agence spatiale nationale de la Chine).

La Chine se hisse rapidement parmi les cinq premières puissances spatiales avec l'URSS, les États-Unis, la France et le Japon. Le projet de programme spatial habité se concrétise en 2003 : Yang Liwei est le premier taïkonaute chinois à aller dans l'espace (mission Shenzhou 5).

Cours : La Chine au XXI^e siècle : les défis d'une superpuissance en devenir (p. 84-85)

Quels sont les défis liés aux ambitions planétaires de la Chine au XXI^e siècle ?

I - L'expansion planétaire de la Chine

A. Les ambitions maritimes d'une grande puissance

Le président Hu Jintao, arrivé au pouvoir en 2003, veut faire de la Chine une puissance maritime de premier plan. Il considère que le contrôle du détroit de Malacca (25 % du commerce mondial) est une condition indispensable à la croissance économique du pays. De nombreuses menaces pèsent sur ce détroit (piraterie, terrorisme) et les puissances concurrentes, en particulier les États-Unis, y jouent un rôle majeur.

L'arsenal militaire est placé au service des ambitions chinoises. Le premier porte-avions de la marine chinoise, le Liaoning, entre en service en 2012. La Chine devient la deuxième marine au monde derrière les États-Unis : elle vise à assurer la sécurité sur les océans et mers du globe où circulent les flux liés aux intérêts économiques chinois (stratégie du « collier de perles »). Elle est également à l'initiative de la création de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) en 2001.

B. Les « nouvelles routes de la Soie » au service des intérêts chinois

La Chine est désormais la première puissance commerciale dans le monde. Intégrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, elle commerce avec toutes les régions du monde et représente 12 % des échanges mondiaux de marchandises en 2019. Pour y parvenir, la Chine a modernisé ses nombreuses infrastructures portuaires et développé ses axes de transport vers l'intérieur du pays. • Les « nouvelles routes de la Soie » sont au service de la puissance chinoise. Ce projet, initié dès 2013 par le président Xi Jinping, affirme le statut de puissance commerciale mondiale de la Chine. La Chine investit dans des ports de l'océan Indien (Gwadar au Pakistan) et d'Afrique (Djibouti) : elle y construit des bases navales afin de sécuriser les routes maritimes qui la relient aux ressources pétrolières du Golfe persique, de stimuler la croissance et de nouer des alliances diplomatiques.

II - Des ambitions de plus en plus marquées dans la conquête spatiale

A. La Chine, acteur majeur de la course à l'espace

La Chine devient une grande puissance spatiale à partir des années 2000. Le succès du programme spatial se veut une vitrine de la réussite chinoise : première sortie extravéhiculaire en 2008, lancement de la première station spatiale chinoise Tiangong 1 en 2011, sondes spatiales sur la face cachée de la Lune en 2018-2019, etc.

Les enjeux de la course à l'espace demeurent essentiels. Sur le plan économique, l'innovation spatiale s'inscrit au cœur du projet « Made in China 2025 » (transition vers les industries de pointe) lancé par le président Xi Jinping. Sur le plan géopolitique, la maîtrise des technologies spatiales est un outil de la puissance militaire. Sur le plan scientifique, les succès dans le domaine spatial contribuent à renforcer le soft power chinois.

B. Bientôt la première puissance spatiale ?

Les Chinois progressent rapidement dans le domaine de la course à l'espace. En 2011, la Chine dépasse pour la première fois les États-Unis concernant le nombre de lancements d'engins spatiaux dans l'année. Dans les dix prochaines années, la Chine prévoit de lancer une sonde sur Mars, d'effectuer des missions vers des astéroïdes et sur Jupiter. Une mission habitée sur la Lune est en projet.

Cette progression inquiète les États-Unis. Les États-Unis, dont le budget consacré à l'espace reste de loin le plus élevé dans le monde (Chapitre 1 p. 42-43), ont interdit tout projet spatial en collaboration avec les Chinois par crainte d'espionnage. D'autres pays cherchent également à se positionner dans la course à l'espace (Inde, Émirats Arabes Unis).

III - De multiples défis

A. Une expansion planétaire, source de tensions

Les Chinois souhaitent s'appropriier les mers de Chine. En mer de Chine orientale, le conflit avec le Japon porte notamment sur les îles Diaoyu et Senkaku. En mer de Chine méridionale, la Chine fonde ses revendications sur la « ligne à neuf traits ». Les enjeux sont nombreux (contrôle des routes, des ressources halieutiques, des réserves d'hydrocarbures) et les tensions fortes avec les États riverains. Les États-Unis mènent régulièrement des opérations afin d'y maintenir la liberté de circulation pour les navires.

Les ambitions chinoises dépassent désormais les mers de Chine. La Chine cherche à développer son influence dans l'océan Indien ou dans le Pacifique Sud. Elle s'intéresse également aux routes maritimes circumpolaires qui pourraient être dégagées des glaces avec le réchauffement climatique.

B. La Chine vulnérable : un colosse aux pieds d'argile ?

Les ambitions chinoises suscitent des critiques. Les investissements massifs de la Chine, en Afrique (« Chinafrique ») ou en Europe (rachat du port du Pirée à Athènes), sont dénoncés par certains États (Thaïlande, Algérie...) comme une forme d'impérialisme. Le régime chinois reste autoritaire (censure, propagande).

La superpuissance chinoise demeure incomplète et confrontée à de multiples défis : défi démographique (vieillesse de la population), réduction des inégalités, gestion de la pollution, etc. La croissance économique est en baisse continue depuis le début des années 2010. Par ailleurs, l'essentiel du trafic maritime chinois passe par des détroits qu'elle ne contrôle pas.

Jalon : La Chine : une volonté politique d'affirmation (p. 86-87)

Doc 1 p. 86 : Un regard historique : les routes de la Soie

[Ce projet] a été intronisé officiellement en 2013, lors d'un voyage du président Xi Jinping au Kazakhstan, avec pour objectif principal la construction d'infrastructures sur deux types de routes. Des routes terrestres sur tout le continent eurasiatique depuis la Chine jusqu'en Europe, et des routes maritimes qui relient ces deux espaces via le détroit de Malacca, l'océan Indien et la mer Rouge, en longeant la corne de l'Afrique. Soit deux routes historiques bien connues : les anciennes routes terrestres de la Soie, interrompues à partir du XV^e siècle, et la route maritime empruntée notamment, à partir du siècle suivant, par les Portugais. [...] Il faut noter que le nom officiel a changé : pour « One Belt One Road » d'abord, puis pour « Belt and Road Initiative » en 2016. Une manière d'englober des espaces bien au-delà de ceux des anciennes routes de la Soie. Une route maritime de l'Arctique est prévue ! Et il est probable que d'autres voies maritimes s'y ajoutent progressivement, par exemple à travers le Pacifique, bien loin de Samarkand¹ et de l'Asie centrale ! C'est à se demander si la Lune ne sera pas un jour intégrée aux « nouvelles routes de la Soie » ...

Jean-François Huchet, « Vous avez dit « routes de la Soie » ? L'Histoire, n° 459, mai 2019.

1. Ville d'Ouzbékistan au riche patrimoine, étape majeure sur la route de la Soie médiévale.

Doc 4 p. 87 : Les ambitions spatiales de la Chine

La Chine a dévoilé un ambitieux programme d'exploration [...] de la Lune¹ avec comme ambition de rapporter des échantillons des deux faces et d'envoyer un taïkonaute² à l'horizon 2036. Ce programme lunaire n'a pas seulement des objectifs scientifiques. Il a aussi pour but de développer les technologies indispensables pour aller encore plus loin que la Lune. En effet, la Chine a dans ses cartons des projets de missions à destination de Mars, Vénus et Jupiter. La Lune sera également utilisée [...] pour tester les technologies nécessaires et comme tremplin pour se lancer dans l'espace lointain.

Mais si Vénus et Jupiter sont des destinations au-delà de la décennie 2030, Mars est d'actualité. En parallèle aux missions lunaires, la Chine développe au moins deux missions martiennes dont une sera lancée en 2020 [...]. Si la Chine parvient à se poser sur Mars, elle sera seulement le troisième pays à réussir cet exploit, après la Russie et les États-Unis.

Rémy Decourt, « Après la Lune, la Chine se prépare à conquérir Mars », futura-sciences.com, 22 janvier 2019 [en ligne].

1. En janvier 2019, la Chine réussit l'alunissage d'un robot sur la face cachée de la Lune.

2. Nom donné aux astronautes chinois.

Jalon : Des enjeux économiques et géopolitiques considérables pour la Chine et le reste du monde (p. 88-89)

Doc 3 p. 88 : L'océan Indien deviendra-t-il l'océan Chinois ?

C'est un lieu essentiel de la mondialisation, un espace maritime au cœur des principaux enjeux géostratégiques de la planète. Sous l'égide des États-Unis s'y côtoient les ambitions des deux géants régionaux, qui aspirent à être des superpuissances mondiales : la Chine et l'Inde. C'est un océan dénommé « Indien » que New Delhi considère comme son pré carré¹. C'est aussi un lien entre l'Europe, le Proche-Orient, l'Afrique et l'Asie, où transitent les flux maritimes qui nourrissent la croissance de la planète. Un quart du commerce mondial et 80 % du pétrole chinois passent par le détroit de Malacca, trait d'union entre l'océan Indien et le Pacifique, entre la mer d'Andaman et la mer de Chine méridionale. [...] La Chine a bâti un réseau de bases militaires et logistiques lui permettant d'assurer la sécurité de ses voies d'approvisionnement, notamment en Birmanie, au Bangladesh, au Pakistan [...], en Thaïlande et au Sri Lanka.

François Bougon, « L'Océan Indien deviendra-t-il l'Océan Chinois ? », Le Monde, hors-série « Géopolitique des îles en 40 cartes », juillet-août 2019.

1. Domaine réservé. Expression de Vauban (1633-1707) pour désigner le royaume de Louis XIV défendu par ses fortifications.

Doc 5 p. 89 : De l'exploration à l'exploitation spatiale

À l'instar des missions Apollo de la NASA qui avaient reçu le nom d'un dieu grec, le programme chinois d'exploration lunaire [Clep, pour Chinese Lunar Exploration Program] porte celui d'un personnage de la mythologie chinoise : Chang'e, la déesse de la Lune. Mais à la différence du programme Apollo, l'objectif du Clep n'est pas de laisser « des drapeaux et des empreintes de pas ». Le Clep veut rejoindre la déesse Chang'e, qui a fait de la Lune sa demeure, et y établir une présence humaine permanente d'ici à 2036. L'objectif est d'exploiter ses ressources minières comme le titane, l'uranium et le minerai de fer, ainsi que sa glace d'eau pour fabriquer sur place des fusées et du carburant. Avoir des unités de fabrication dans l'espace est capital pour la Chine si elle veut mener à bien ses projets d'exploitation de l'espace, comme l'extraction des minerais des astéroïdes [...].

Namrata Goswami, « Géopolitique spatiale. La Chine relance la course à la Lune », *The Diplomat* (Sydney), *Courrier International*, n° 1498, 18 juillet 2019 [en ligne].

Points de vue : À qui appartient la mer de Chine méridionale ? (p. 90-91)

Doc 2 p. 90 : Arbitrage de la Cour permanente de La Haye¹ (Pays-Bas)

La Chine a déclaré à plusieurs reprises qu'elle « n'accepte pas l'arbitrage introduit unilatéralement par les Philippines et n'y participe pas ». [...] Le Tribunal [de la Cour permanente] estime que, dans la mesure où la Chine avait des droits historiques sur des ressources dans les eaux de la mer de Chine méridionale, ces droits ont été éteints étant donné qu'ils étaient incompatibles avec les zones économiques exclusives prévues par la Convention. Le Tribunal note également que, bien que les navigateurs et pêcheurs chinois, ainsi que ceux d'autres États, ont, historiquement, fait usage des îles de la mer de Chine méridionale, il n'existe aucune preuve que la Chine a, historiquement, exercé un contrôle exclusif sur les eaux et leurs ressources. Le Tribunal juge qu'il n'y a aucun fondement juridique pour que la Chine revendique des droits historiques sur des ressources dans les zones maritimes à l'intérieur de la « ligne à neuf traits ».

Cour permanente d'arbitrage, Communiqué de presse, Arbitrage relatif à la mer de Chine méridionale (La République des Philippines contre la République populaire de Chine), 12 juillet 2016.

1. Instance chargée de régler les conflits internationaux par l'arbitrage.

Doc 3 p. 91 : La Chine face au droit international

Les îles de la mer de Chine méridionale font partie du territoire chinois. Les activités du peuple chinois dans la mer de Chine méridionale remontent à plus de 2 000 ans. La Chine est la première à avoir découvert, nommé, exploré et exploité ces îles, et la première à avoir exercé de manière continue, pacifique et efficace la souveraineté et la juridiction sur cette mer. La souveraineté de la Chine et les droits et intérêts pertinents en mer de Chine méridionale ont été établis au cours de la longue histoire [...]. À partir des années 1970, les Philippines ont envahi et occupé illégalement par la force certaines îles et récifs et ont soulevé des revendications territoriales illégales [...]. Ces affirmations des Philippines n'ont aucune base, ni dans l'histoire ni dans le droit international, et ne peuvent en rien changer le fait que la mer de Chine est un territoire chinois [...]. Tout en préservant fermement sa souveraineté territoriale et ses droits et intérêts maritimes en mer de Chine méridionale, la Chine reste résolue à résoudre les différends par la négociation et la consultation, à gérer les différends au moyen de règles et de mécanismes et à obtenir des résultats bénéfiques pour tous grâce à une coopération mutuellement bénéfique. La Chine est déterminée à transformer la mer de Chine méridionale en une mer de paix, d'amitié et de coopération.

Déclaration de Liu Zhenmin, vice-ministre des Affaires étrangères de la
Chine, 13 juillet 2016.

Révisions : La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et des océans (p. 92-93)

SYNTHÈSE

I - Les ambitions maritimes de la superpuissance chinoise

La fin du XX^e siècle marque la volonté de la Chine de devenir une puissance maritime de premier plan. Les dirigeants chinois, Deng Xiaoping (1978-1997) en particulier, considèrent que le développement du pays passe par l'insertion du pays dans la mondialisation du commerce. La sécurisation des mers proches devient dès lors une priorité puisqu'une grande partie des échanges et des approvisionnements, dont dépend la Chine, transite par voie maritime.

Les ambitions maritimes de la Chine s'affirment depuis le début du XXI^e siècle. Outre la défense des côtes, l'objectif des autorités chinoises est de s'imposer sur les océans afin de renforcer la puissance du pays. En mer de Chine méridionale, la Chine militarise des territoires insulaires (îles Paracels et Spratleys). Elle s'impose désormais comme la deuxième puissance navale mondiale derrière les États-Unis et dispose d'une base à l'étranger (Djibouti).

II - Les ambitions spatiales de la superpuissance chinoise

Le XX^e siècle marque l'entrée de la Chine dans la « course à l'espace ». Mao Zedong développe le programme spatial chinois, sous tutelle soviétique jusque dans les années 1960, puis sans aide étrangère. L'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978 apporte une impulsion nouvelle (« Quatre modernisations ») et la Chine se hisse rapidement parmi les principales puissances spatiales.

Le XXI^e siècle marque l'affirmation de la Chine dans la conquête spatiale. Le pays accumule les succès : il dispose désormais de quatre bases de lancement ; le premier taïkonaute est envoyé dans l'espace en 2003 ; une station spatiale est lancée en 2011 et une sonde chinoise explore la face cachée de la Lune à partir de 2019. Une mission habitée sur la Lune est prévue à l'horizon 2025-2030, ainsi que le lancement d'une sonde sur Mars.

III - Une superpuissance chinoise confrontée à de multiples défis

Les ambitions territoriales de la Chine sont à l'origine de tensions. Les mers de Chine représentent une zone particulièrement instable (risques de conflit avec les États riverains : Japon, Philippines...). Au-delà de ces territoires, la Chine investit sur tous les continents (Afrique en particulier), dans les mers et océans (océan Indien, Pacifique Sud) et convoite désormais les pôles.

La Chine est concurrencée à l'échelle mondiale. Qu'il s'agisse de la conquête des mers et des océans ou de celle de l'espace, les rivalités sont fortes. Les États-Unis en particulier considèrent la Chine comme leur principal adversaire, les deux puissances se disputant la première place dans de nombreux domaines (militaire, technologie, commerce, etc.).